

**L'Association d'Animation Pays de Nexon - Monts de Châlus recrute, dans le cadre des séjours d'été « CAF EVASION » organisés pour les adhérents âgés de 11-17 ans des ALSH ados,**

- **un animateur / animatrice pour 1 ou 2 séjours d'une durée de 7 jours pour les adolescents de Nexon**, - du lundi au dimanche-, auxquels s'ajoutent une journée de préparation (8 jours au total) :
- >> du 06 au 12 juillet 2026,
- >> du 20 au 26 juillet 2026.

**Une Directrice de séjour, salariée permanente de la structure, encadre 12 adolescents accompagnés de deux animateurs(trices) pour chacun des séjours.**

#### □ MISSIONS

##### ➤ JOURNEE DE PREPARATION DU SEJOUR

Une journée de préparation en amont des séjours est organisée avec la Directrice de séjour sur le site de Nexon (87) – la date est à définir.

##### ➤ SEJOUR D'UNE DUREE DE 7 JOURS

#### Vos missions seront :

- d'accueillir, d'animer, d'encadrer le public ado lors du séjour,
- de permettre à chaque jeune de trouver sa place dans le groupe et de garantir la sécurité physique, mentale et affective des jeunes,
- de contribuer à la gestion quotidienne du séjour,
- de participer à la mise en œuvre du projet pédagogique.

#### □ COMPÉTENCES & PROFIL ATTENDUS :

- Diplômé(e) d'un BAFA & PSC1 ou équivalent souhaité - nous pouvons recruter des animateurs non diplômés ou stagiaires sous certaines conditions -
- Vous possédez une expérience significative sur un poste similaire
- Vous êtes dynamique, créatif(ve) et pédagogue, vous avez le sens de l'initiative et savez être force de proposition
- Vous faites preuve de qualités relationnelles et appréciez travailler en équipe
- Vous êtes organisé(e), vous avez le sens des responsabilités
- **Permis B exigé**

#### □ CONDITIONS D'EXERCICE :

**>> soit pour un séjour, un Contrat d'Engagement Educatif (CEE) d'une durée de 8 jours : 7 jours de séjour du lundi au dimanche et 1 journée de préparation en amont du séjour,**

**>> soit pour deux séjours, un Contrat d'Engagement Educatif (CEE) d'une durée de 16 jours, 2 X7 jours de séjours du lundi au dimanche et 2 journées de préparation en amont des séjours.**

Les fonctions exercées supposent une présence continue auprès des publics accueillis : les frais de nourriture et d'hébergement sont intégralement à la charge de l'employeur.

**Dates et lieux des séjours :** en France

**Rémunération du personnel stagiaire ou non diplômé par séjour :** 476.35€ brut / 8 jours  
(Convention Collective ALISFA)

**Rémunération du personnel détenteur d'un BAFA ou équivalent par séjour :** 523.45€ brut / 8 jours  
(Convention Collective ALISFA)

□ **CANDIDATURE :** Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation **AVANT LE 30 MAI 2026**

**À l'attention des Co-Présidents**  
**Association d'Animation Pays de Nexon - Monts de Châlus (AAPNMC)**  
**Centre Social – 5, rue Jean-Jacques Rousseau 87800 NEXON**  
**[alexandre.aapnmc@gmail.com](mailto:alexandre.aapnmc@gmail.com) / [suzie.aajpn@gmail.com](mailto:suzie.aajpn@gmail.com)**